



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES (AFPCN)

AFPCN

**BULLETIN D'ADHESION 2009 ou de renouvellement pour les personnes
physiques**

Nom....	Organisme employeur :
Prénom....	Service, département.....
	Fonction.....
<i>(facultatif)</i>	
Adresse personnelle	Adresse professionnelle.....
Tel pers. :	Tel.....
Fax pers. :	Fax....
Email	Email
.....	

Souhaite devenir adhérent de l'AFPCN en tant que personne physique ou renouveler votre adhésion.

Fait à, le.....

*Bulletin et chèque à renvoyer au Secrétariat de l'AFPCN,
c/o ENGREF, 19 avenue du Maine, 75732 Cedex 15*

Pour les personnes physiques et les associations représentées par une personne physique, le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 50 euros pour 2009.

*Mode de versement : chèque postal ou chèque bancaire
à libeller à l'ordre de l'AFPCN.*

Les versements en espèces ne seront pas acceptés.

Il ne sera délivré aucune facture ; si vous avez besoin d'un reçu, merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

Siège social : c/o ENGREF – 19 avenue du Maine - 75015 PARIS

SIRET : 434 656 534 00014 – APE : 913 E - ASSOCIATION LOI DE 1901